

La Cooperl lance « Élevages bien-être »

Le leader du porc affiche ses efforts en faveur d'un modèle plus respectueux de l'environnement et du bien-être animal.

L'initiative

La Cooperl a décidé de mettre en avant ses efforts pour l'environnement et le bien-être animal, en apposant sur ses produits de charcuterie la mention « Élevages bien-être », à commencer par les marques Madrangue et Brocéliande. Cette estampille maison n'est pas certifiée « **en tant que telle par un organisme extérieur** », précise Thierry du Teilleul, directeur marketing du groupe coopératif basé à Lamballe (Côtes-d'Armor), leader français du porc. En revanche elle s'appuie sur des cahiers des charges qui « **font l'objet de contrôles certifiés** ».

Le logo vise plutôt à afficher une série d'engagements relatifs aux éleveurs (élevages familiaux, limitation voire suppression des antibiotiques), aux animaux (caméras, arrêt de la

castration des porcelets) et à l'environnement (réduction des épandages, production de biométhane, réutilisation des eaux usées). Un porc « Élevages bien-être » émet au cours de sa vie « **8,6 % de gaz à effet de serre de moins qu'un porc conventionnel moyen français**, assure la coopérative. **Près de 80 % de notre production s'inscrit aujourd'hui dans cette démarche, soit environ 18 % de la production porcine française.** »

Ce modèle agricole est « **reconnu et intégré** » depuis décembre dans la base de données Agribalyse de l'Ademe, l'agence de la transition écologique. Le logo ne garantit pas un classement officiel du produit au regard du bien-être animal. Ce label commun censé mieux informer le consommateur reste d'ailleurs à inventer.

Laurent LE GOFF.